

PROTCOLE SANITAIRE COLLECTIF BATIMENT MAINE

CIRCULATION :

POUR LES ELEVES

- Entrée des élèves par la rue du chemin vert ;
- Sortie des élèves par la rue du Maine ;
- À 8h, 10h10, 13h10, 14h10, 15h20, les élèves doivent se ranger dans la cour, devant le numéro qui correspond à la salle dans laquelle ils ont cours. En dehors de ces horaires, les élèves se rendent directement dans les salles de cours qui leur sont affectées.

POUR LES ENSEIGNANTS ET LEURS ELEVES

Les montées et les descentes d'escaliers doivent impérativement s'échelonner

→ ENTREES

- À 8h, après la pause de 10h10, après la cantine (13h10 ou 14h10), après la récréation de 15h20 les professeurs viennent chercher leurs élèves dans la cour et les accompagnent dans leur salle de cours ;
- Salle de PERMANENCE : accès par le hall principal ;
- VIE SCOLAIRE : accès par le hall principal ;
- Accès au 1^{er} étage (salles : 106 /127/ 128/ 129/ 130) par l'escalier ouest ;
- Accès aux salles du 2^{ème} et du 3^{ème} étage, par l'escalier nord.

→ SORTIES

- Les professeurs du 1^{er} étage (salles : 127/128/129/130) descendent avec leurs élèves par l'escalier de la mezzanine du hall ;
- Les professeurs de la salle 106, du 2^{ème} étage et du 3^{ème} étage descendent avec leurs élèves, par l'escalier sud.

→ RECREATION : pendant les récréations, il est important de sortir classe par classe dans la cour.

Les élèves et les personnels doivent respecter le sens de circulation établi.

- Les professeurs entrent et sortent par la rue du Maine.